



LES TARIFS 2024-2025

Résolution Cotisation

La cotisation à l'association ouvre droit à une réduction fiscale à hauteur de 66% :

Grille de Cotisation	Tarification	Barème fiscal associé
DOM TOM Jeunes et Responsables	10 €	
Adhésion gratuite (membre d'honneur)		
Responsables et membres associés <i>tarif réduit</i>	10 €	
Responsables et membres associés	24 €	
Cotisation plancher	10 €	de 0 à 5 647 €
Tranche 1	24 €	de 5 648 à 11 295 €
Tranche 2	71 €	de 11 296 à 17 130 €
Tranche 3	109 €	de 17 131 à 22 965 €
Tranche 4	146 €	de 22 966 à 28 797 €
Tranche 5	160 €	> 28 798 €
Découverte Printemps	24 €	

A partir du troisième enfant d'un même foyer, la cotisation se fait au tarif inférieur (exemple, une famille avec deux enfants adhérents à 109€, la cotisation de son 3^{ème} enfant se fera à 71€. Mais pour une famille dans la tranche 1 avec deux enfants adhérents à 24 euros, l'adhésion du 3eme enfant reste à 24 euros.)

AG 2017 Résolution n°7– Cotisations parents farfadets

L'assemblée générale décide que l'adhésion farfadet implique l'adhésion des parents ou des représentants légaux. C'est une adhésion administrative qui est obligatoire, elle n'est pas payante.

Lors du choix du tarif, vous n'avez qu'une seule possibilité : **Tarif Adhésion Automatique : 0€.**